



COMMANDE PUBLIQUE
AFFAIRES JURIDIQUES

Dossier suivi par Julien YOUINOU
Responsable du Service Juridique

Tél. : 05.46.39.56.65

JY/EG

MISE EN LIGNE ~~le 07-10-2022~~ **le 14 juillet 2022**

Madame Marie BARES GIRODOT
Directrice Générale Déléguée
ETIENNE LACROIX Tous Artifices S.A.
MARQUE RUGGIERI

6 boulevard de Joffrery
31600 MURET

Envoi par voie numérique

Plateforme dématérialisée profil d'acheteur

ruggieri@etienne-lacroix.com

david.proteau@etienne-lacroix.com

Objet : Notification

Marché à procédure adaptée - 22.1.2.001-002

Organisation d'un feu d'artifice et de deux spectacles pyro-mélodiques à ROYAN

Lot n°2: « 14 juillet 2022 »

Madame la Directrice,

J'ai l'honneur de vous **notifier le Lot n°2 « 14 juillet 2022 » du marché de SERVICES** désigné en objet.

C'est pourquoi, vous trouverez ci-joint un exemplaire certifié conforme de l'acte d'engagement correspondant.

Monsieur Julien YOUINOU, *Responsable du Service Juridique* - Tél. : 05.46.39.56.65 - se tient à votre disposition pour tout complément d'information que vous pourriez souhaiter obtenir.

Avec, par avance, toute ma gratitude pour votre esprit de coopération et je vous prie de croire, Madame la Directrice, en l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Maire,
par délégation,
Le Premier Adjoint,



Didier SIMONNET

P.J./1

MISE EN LIGNE LE 07-10-2022

Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: Ruzzon Laetitia <Laetitia.Ruzzon@etienne-lacroix.com>
Envoyé: vendredi 22 avril 2022 15:02
À: Julien YOUINOU
Cc: Elisabeth GOMES DE RESENDE; Proteau David
Objet: RE: notification lots 2 et 3 du marché feux d'artifices 2022 de la ville de ROYAN

Bonjour Monsieur Youinou,

Je vous remercie pour votre courriel.

Je vous confirme la bonne réception des notifications pour les lots 2 et 3.

Nous vous remercions pour votre confiance et restons à votre disposition pour toute demande complémentaire.

Bien cordialement,

Laëtitia RUZZON • laetitia.ruzzon@etienne-lacroix.com
Responsable du service client



Phone +33 (0) 534 478 516 • Fax +33 (0) 534 478 515
1245, Chemin de la Saudrune - 31470 Sainte Foy de Peyrolières – France

www.ruggieri.fr



Before printing, think about the environment

De : Julien YOUINOU <j.youinou@mairie-royan.fr>
Envoyé : vendredi 22 avril 2022 12:31
À : Ruzzon Laetitia <Laetitia.Ruzzon@etienne-lacroix.com>
Cc : Elisabeth GOMES DE RESENDE <e.gomesderesende@mairie-royan.fr>
Objet : notification lots 2 et 3 du marché feux d'artifices 2022 de la ville de ROYAN

Bonjour madame,
La notification des lots 2 et 3 vient de vous être adressé via la plateforme de dématérialisation AMPA.
Pourriez-vous m'en accuser bonne réception ?
Bien cordialement,

Julien YOUINOU, responsable service juridique Ville de ROYAN
LD : 05.46.39.56.65

Ce message électronique et ses fichiers attachés sont strictement confidentiels et peuvent contenir des éléments dont la Ville de Royan est propriétaire. Ils sont donc destinés à l'usage de leurs seuls destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de le retourner à son émetteur et de le détruire ainsi que toutes les pièces attachées. L'utilisation, la divulgation, la publication, la distribution, ou la reproduction non expressément autorisées de ce message et de ses pièces attachées sont interdites.

Pensez environnement !

[Numéro de page]



MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

D 22. 176-002

N° Cpte. : 22. 1. 2. 001-002

Direction des Affaires Juridiques

MARCHES ET ACCORDS-CADRES

ATTRI1

ACTE D'ENGAGEMENT¹

A - OBJET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

■ Objet du marché ou de l'accord-cadre:

« ORGANISATION D'UN FEU D'ARTIFICE ET DE DEUX SPECTACLES PYRO-MELODIQUES A ROYAN »

Le marché est alloté comme suit :

- Lot n°1 :Spectacle Pyro-mélodique du Festival des Sports Urbains
- Lot n°2 :Feu d'Artifice du 14 juillet 2022
- Lot n°3 :Spectacle Pyro-mélodique du 15 août 2022

■ Cet acte d'engagement correspond :
(Cocher les cases correspondantes.)

1. à l'ensemble du marché ou de l'accord-cadre
 - au Lot n°1 :Spectacle Pyro-mélodique du Festival des Sports Urbains
 - au Lot n°2 :Feu d'Artifice du 14 juillet 2022
 - au Lot n°3 :Spectacle Pyro-mélodique du 15 août 2022
2. à l'offre de base.

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire :

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché ou de l'accord-cadre suivantes :

- ATTRI1 - Acte d'Engagement
- Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.)
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) ou tout autre document qui en tient lieu et ses éventuelles annexes
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) ou tout autre document qui en tient lieu et ses éventuelles annexes
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés de Fournitures courantes et services (C.C.A.G.-F.C.S.) (*)
- Cahier des Clauses Techniques Générales (C.C.T.G.) applicable aux prestations, objet du marché (*)
- Mémoire technique
- DC4 - Déclaration de sous-traitance
- Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.)

(*) Ces documents sont des documents généraux que le titulaire peut se procurer sur le site internet de la Direction des Affaires Juridiques du Ministère chargé de l'économie.

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

MISE EN LIGNE LE 07-10-2022

et conformément à leurs clauses,

Le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

engage la société **Etienne Lacroix Tous Artifices SA RUGGIERI** sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

Nom Commercial :

RUGGIERI – 1245 Chemin de la Saudrune – 31470 Sainte Foy de Peyrolières

Dénomination sociale :

Etienne Lacroix Tous artifices S.A. - 6 Boulevard de Joffrery – 31600 Muret

Adresse électronique : ruggieri@etienne-lacroix.com

Numéros de téléphone et de télécopie : Téléphone : 05.34.47.85.16. Fax : 05.34.47.85.15.

SIRET : 775 580 434 000 14

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

Lot n°1: « SPECTACLE PYRO-MELODIQUE DU FESTIVAL DES SPORTS URBAINS » (1^{ère} semaine de juin 2022)

à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués ci-dessous :

Taux de la T.V.A. : **20,00%**

Montant Hors Taxes (H.T.)² :

Montant Hors Taxes arrêté en **chiffres** à : **15.000,00 €**

Montant Hors Taxes arrêté en **lettres** à : **Quinze mille euros**

Montant Toutes Taxes Comprises (T.T.C.)⁴ :

Montant T.T.C. arrêté en **chiffres** à : **18.000,00 €**

Montant T.T.C. arrêté en **lettres** à : **Dix-huit mille euros**

OU

aux Prix indiqués dans l'Annexe Financière jointe au présent document.

Lot n°2 : « FEU D'ARTIFICE DU 14 juillet 2022 »

à exécuter les prestations demandées :

² Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

⁴ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

aux prix indiqués ci-dessous : **MISE EN LIGNE LE 07-10-2022**

Taux de la T.V.A. : **20,00%**

Montant Hors Taxes (H.T.)³ :

Montant Hors Taxes arrêté en chiffres à : **24.000,00.€**

Montant Hors Taxes arrêté en lettres à : **Vingt-quatre mille euros**

Montant Toutes Taxes Comprises (T.T.C.)⁴ :

Montant T.T.C. arrêté en chiffres à : **28.800,00.€**

Montant T.T.C. arrêté en lettres à : **Vingt-huit mille huit cent euros**

OU

aux Prix indiqués dans l'Annexe Financière jointe au présent document.

Lot n°3 : « SPECTACLE PYRO-MELODIQUE DU 15 août 2022 »

à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués ci-dessous :

Taux de la T.V.A. : **20,00%**

Montant Hors Taxes (H.T.)⁴ :

Montant Hors Taxes arrêté en chiffres à : **100.000,00.€**

Montant Hors Taxes arrêté en lettres à : **Cent mille euros**

Montant Toutes Taxes Comprises (T.T.C.)⁴ :

Montant T.T.C. arrêté en chiffres à : **120.000,00.€**

Montant T.T.C. arrêté en lettres à : **Cent vingt mille euros**

OU

aux Prix indiqués dans l'Annexe Financière jointe au présent document.

B2- Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :

(en cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché ou de l'accord-cadre, le groupement d'opérateurs économiques est :

(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

³ Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

⁴ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

⁴ Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

⁴ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

B3- Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

■ Nom de l'établissement bancaire : BNP PARIBAS SUD OUEST ENTREPRISE

■ Numéro de compte : 00020793860

B4- Avance : ([article R. 2191-3](#) ou [article R. 2391-1](#) du décret n° 2016-361)

Lot n°1: « SPECTACLE PYRO-MELODIQUE DU FESTIVAL DES SPORTS URBAINS » (1^{ère} semaine de juin 2022)

⇒ Non applicable

Lot n°2 : « FEU D'ARTIFICE DU 14 juillet 2022 »

⇒ Non applicable

Lot n°3 : « SPECTACLE PYRO-MELODIQUE DU 15 août 2022 »

⇒ Non applicable

B5- Durée d'exécution du marché ou de l'accord-cadre :

Lot n°1: « SPECTACLE PYRO-MELODIQUE DU FESTIVAL DES SPORTS URBAINS » (1^{ère} semaine de juin 2022)

La durée d'exécution du marché public est de **10 jours calendaires** à compter de :

- la date de notification du marché public ;
- la date de notification de l'ordre de service ;
- la date de début d'exécution prévue par le marché public lorsqu'elle est postérieure à la date de notification ;
- la date de réception du premier bon de commande ;

Par dérogation à l'article 13.1.1 du C.C.A.G.-FSG, le délai d'exécution du marché commence à courir à compter du **3 juin 2022** pour se terminer le **13 juin 2022**.

Lot n°2 : « FEU D'ARTIFICE DU 14 juillet 2022 »

La durée d'exécution du marché public est de **2 jours calendaires** à compter de :

- la date de notification du marché public ;
- la date de notification de l'ordre de service ;
- la date de début d'exécution prévue par le marché public lorsqu'elle est postérieure à la date de notification ;
- la date de réception du premier bon de commande ;

Par dérogation à l'article 13.1.1 du C.C.A.G.-FSG, le délai d'exécution du marché commence à courir à compter du **13 juillet 2022** pour se terminer le **15 juillet 2022**.

Lot n°3 : « SPECTACLE PYRO-MELODIQUE DU 15 août 2022 »

La durée d'exécution du marché public est de **4 jours calendaires** à compter de :

- la date de notification du marché public ;
- la date de notification de l'ordre de service ;
- la date de début d'exécution prévue par le marché public lorsqu'elle est postérieure à la date de notification ;
- la date de réception du premier bon de commande ;

Par dérogation à l'article 13.1.1 du C.C.A.G.-FSG, le délai d'exécution du marché commence à courir à compter du **13 août 2022** pour se terminer le **16 août 2022**.

MISE EN LIGNE LE 07-10-2022

Le marché ou l'accord cadre est reconductible : NON OUI

C - Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.

C1- Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Mme Marie BARES GIRODOT Directeur Général Délégué	A Muret, Le 07/03/2022	Marie BARES ep.GIROD OT <small>Signature numérique de Marie BARES ep.GIRODOT Date : 2022.03.09 15:40:06 +01'00'</small>

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2- Signature du marché ou de l'accord-cadre en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant ([article R. 2142-23](#) ou [article R. 2342-12](#) du code de la commande publique) : [Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre ; (joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;

donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
-----	A, ----- Le -----	
-----	A, ----- Le -----	
-----	A, ----- Le -----	

A, -----

Le -----

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - IDENTIFICATION ET SIGNATURE DE L'ACHETEUR.

■ Désignation de l'acheteur :

Ville de ROYAN
Hôtel de Ville
80 avenue de Pontailac
CS n°80218
17205 ROYAN Cedex
Tél. : 05. 46. 39. 56. 56
Email : mairie@mairie-royan.fr

■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché ou de l'accord-cadre :

Monsieur Patrick MARENGO, Maire
Hôtel de Ville
80 avenue de Pontailac
CS n°80218
17205 ROYAN Cedex
Tél. : 05. 46. 39. 56. 56
Email : mairie@mairie-royan.fr

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article l'article R.2191-59 du Code de la Commande Publique, auquel renvoie l'article R.2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances) :

Monsieur Patrick MARENGO, Maire
Hôtel de Ville
80 avenue de Pontailac
CS n°80218
17205 ROYAN Cedex
Tél. : 05. 46. 39. 56. 56
Email : mairie@mairie-royan.fr

■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

Monsieur Thierry COURGNEAU, Comptable Public
Trésorerie de ROYAN
108 boulevard de Lattre de Tassigny
17200 ROYAN
Tél. : 05. 46. 23. 54. 50

■ Imputation budgétaire :

_____ - Exercice budgétaire _____ - article _____

Pour l'Etat et ses établissements :

(*Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.*)

A : ROYAN le 20 AVR. 2022

Signature

(*représentant de l'acheteur habilité à signer le marché ou l'accord-cadre*)

Pour la Ville de ROYAN,



*Par le Maire, par délégation,
Le Premier Adjoint,*

Didier SIMONNET

La Ville de ROYAN représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 18 juillet 2020 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par Monsieur Didier SIMONNET, Premier Adjoint au Maire, en vertu de l'arrêté ASG n°20.1480 en date du 21 juillet 2020, lui portant délégation de fonction et de signature, rendu exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

MISE EN LIGNE LE 07-10-2022

La Ville de ROYAN représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 18 juillet 2020 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par Monsieur Didier SIMONNET, Premier Adjoint au Maire, en vertu de l'arrêté ASG n°20.1480 en date du 21 juillet 2020, lui portant délégation de fonction et de signature, rendu exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

MISE EN LIGNE LE 07-10-2022



Contact Service client: Laëtitia RUZZON
Tél. : 05.34.47.85.16
Email : laetitia.ruzzon@etienne-lacroix.com

D 22.176-002
N°pte.: 22.1.2.001-002

Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.) :

LOT 2 : SPECTACLE PYROTECHNIQUE DU 14 JUILLET 2022 Sur la Commune de Royan

PRESTATIONS	Montants € HT	TVA 20.00%	Montants € TTC
Conception de la production			OFFERT
PYROTECHNIE			
Fourniture produits - Montage en usine - Assurances	14 525,67	2 905,13	17 430,80
Transport aller / retour	1 702,33	340,47	2 042,80
Hébergement et restauration	550,00	110,00	660,00
Salaires et frais de déplacements pour montage, réalisation et démontage de l'équipe	2 272,00	454,40	2 726,40
SOUS-TOTAL	19 050,00	3 810,00	22 860,00
STRUCTURES			
Fourniture et montage de la plateforme de tir	4 950,00	990,00	5 940,00
SOUS-TOTAL	4 950,00	990,00	5 940,00
TOTAL MARCHE	24 000,00	4 800,00	28 800,00

Mme Marie BARES GIRODOT,
Directeur Général Délégué

Marie
BARES
ep.GIROD
OT

Signature
numérique de
Marie BARES
ep.GIRODOT
Date : 2022.03.09
15:46:44 +01'00'

1245, chemin de la Saudrune
31470 Ste Foy de Peyrolières - FRANCE
Tél : +33 (0) 534 478 500
Fax : +33 (0) 534 478 515
www.ruggieri.fr



DÉNOMINATION SOCIALE : ETIENNE LACROIX TOUS ARTIFICES S.A. - S.A. AU CAPITAL DE 2 475 000 €
SIÈGE SOCIAL : 6 BOULEVARD DE JOFFRERY - 31600 MURET - FRANCE
775 580 434 R.C.S TOULOUSE / APE 2051 Z / TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 83 775 580 434

Etienne Lacroix GROUP

MISE EN LIGNE LE 07-10-2022

D 22-176-002

Référence du marché : 202212001-002

ANNEXE A: ATTESTATION DE VISITE

Dossier : 202212001

Objet : « ORGANISATION D'UN FEU D'ARTIFICE ET DE DEUX SPECTACLES PYRO-MELODIQUES A ROYAN »

Procédure : procédure adaptée

Je soussigné : St KLIMMECK....., représentant la Ville de ROYAN,

atteste que : LÉVRIER Louis-Bruno.....,

représentant le soumissionnaire : Ruggieri.....,

s'est rendu sur le lieu, le 2 mars 2022, afin d'apprécier tous les éléments qui lui permettront de remettre son offre pour le présent marché.

Signatures :

Pour le *Soumissionnaire*,



Pour Ville de ROYAN,



Le Responsable
Centre Technique Municipal
Freddy KLIMMECK

CETTE ATTESTATION EST A COMPLETER ET A JOINDRE A L'OFFRE